



## BAC PRO ACCOMPAGNEMENT, SOINS ET SERVICES À LA PERSONNE (ASSP)

Date de publication : 13.01.2023

Date fin d'enregistrement : 31.08.2027

Mise à jour de la fiche produit : 02.06.26



Nos locaux et nos formations sont accessibles aux personnes en situation d'handicap.  
Notre référent est à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques.



Ce dispositif s'adresse aussi bien aux hommes qu'aux femmes

### CHOISIR L'APPRENTISSAGE POUR SE FORMER

Avec des formations aux spécialités variées, l'apprentissage est l'une des voies privilégiées pour devenir un professionnel qualifié. C'est un mode de formation professionnelle où :

- ✓ Vous alternez des périodes de formation théorique au centre de formation d'apprentis (CFA) et des périodes de mise en œuvre pratique en entreprise pendant lesquelles vous allez acquérir l'expérience et les compétences professionnelles en lien avec votre diplôme.
- ✓ Vous signez un **contrat d'apprentissage**. C'est un contrat de travail de type particulier conclu avec un employeur
- ✓ Vous êtes accompagné par un **maître d'apprentissage** en entreprise et un **formateur référent** au CFA
- ✓ Vous avez un **statut de salarié**. Et comme tout salarié, vous avez des droits et des obligations : temps de travail, salaire, congés payés, santé...
- ✓ Vous percevez un **salaire variable** selon votre âge, le diplôme préparé et la progression dans le cycle de formation

Le contrat d'apprentissage est un moyen efficace pour se former et intégrer une entreprise, avec une qualification professionnelle à la clé.

### PUBLIC CIBLE

Jeunes sortis de 3<sup>ème</sup> ayant 15 ans avant le 31 décembre de l'année de la formation

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de l'année de formation

### PRÉSENTATION SUCCINCTE DU MÉTIER

Le titulaire de ce bac pro « accompagnement soins et services à la personne travaille auprès des personnes âgées, des familles, des personnes handicapées ou des enfants, y compris en situation temporaire ou permanente de dépendance. Il collabore avec les travailleurs sociaux et les personnels de santé. Il est en relation également avec des partenaires institutionnels.

Ses interventions s'inscrivent dans le cadre d'une approche globale et individualisée de la personne.

### LES MISSIONS ET LES PRINCIPALES TACHES

Le titulaire du BAC PRO ASSP effectue les missions suivantes :

- Aide au maintien de la vie sociale
- Accompagnement dans les gestes de la vie quotidienne
- Soins d'hygiène, de confort, de sécurité
- Activités d'éducation à la santé
- Animer des activités de loisirs
- Entretien de l'espace de vie de l'usager

Les principales tâches liées à l'activité professionnelle sont :

- Opérations d'entretien
- Activités liées à l'hygiène, au confort et à la sécurisation
- Accompagnement à la mobilité, aide aux transferts, portage de l'enfant
- Surveillance de l'état de santé de la personne

### SECTEUR D'ACTIVITÉ ET DÉBOUCHÉS

Le titulaire du BAC Pro ASSP peut travailler au sein d'établissements sanitaires et sociaux ou auprès de services de soins ou d'aide à domicile. Côtés débouchés, ils sont très nombreux puisque ce Bac Pro est très demandé sur le marché de l'emploi. Ce bac professionnel se caractérise par une multitude de postes à pourvoir dans des structures en raison d'un besoins permanents de profils qualifiés.

**Métiers possibles :** Aide-soignante, auxiliaire de puériculture, aide médico-psychologique, aide à domicile, accompagnant de personnes dépendantes, auxiliaire de vie scolaire

### QUALITÉS REQUISES

- Avoir des compétences d'ordre relationnel (sens de l'écoute, goût du dialogue, être empathique)
- Avoir des compétences relevant de la gestion (sens du travail en équipe, gestion du temps, sens de l'organisation, etc. ...)

### OBJECTIF GÉNÉRAL DE LA FORMATION

L'objectif de la formation est de préparer et d'obtenir la certification du diplôme délivré par le **Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse**.

En fonction des certifications déjà obtenues, des dispenses d'épreuves ou des blocs de compétences peuvent être accordées au candidat.

## PRÉ-REQUIS

Avoir un **projet professionnel réfléchi** et confirmé dans la spécialité choisie

Avoir un **niveau de fin de Collège**

## MODALITÉS D'ADMISSION

- ✓ Dossier de candidature
- ✓ Test de positionnement
- ✓ Entretiens individuels
- ✓ Validation de la candidature

**Rappel :** Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise dans les 3 mois suivant l'entrée en formation

## DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription : de mars à juin

Prochaine rentrée : mi-septembre avec les journées d'intégration et les réunions

Début des cours : octobre

## DURÉE DE LA FORMATION

**36 mois**

Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien

## COÛT DE LA FORMATION

Formation financée par les OPCO selon le tarif mentionné au référentiel France Compétences :

<https://www.francecompetences.fr/fiche/ap/prentissage-mise-a-jour-du-referentiel-des-niveaux-de-prise-en-charge-issus-de-la-procedure-complementaire/>

Frais annexes possibles pour l'apprenti (manuels, EPI, déplacements, restauration...)

## POURSUITE D'ÉTUDES POSSIBLES

Diplôme d'état d'aide-soignante

BTS Economie sociale et familiale

BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

À l'issue de la formation, le titulaire de ce diplôme sera en mesure de :

- Identifier les besoins de la personne et adapter son accompagnement à son âge, son état de santé et son degré d'autonomie
- Réaliser des activités de soins d'hygiène, de confort et d'aide à la vie quotidienne afin de contribuer au maintien de l'autonomie, au bien-être et à la sécurité des personnes.
- Mettre en œuvre des actions d'animation, d'éducation à la santé et de prévention
- Assurer l'entretien de l'environnement de la personne et participer à la gestion du matériel
- Appliquer les protocoles d'hygiène, de sécurité et de prévention des risques
- Communiquer et travailler en équipe avec les différents professionnels, les usagers et leur entourage.

## CONTENU DE LA FORMATION

**Enseignements techniques et professionnels :**

**Bloc 1 – Accompagner la personne dans une approche globale et individualisée :** adopter une posture professionnelle, accueillir et communiquer. Le projet individualisé, projet de vie, activités d'acquisition et de maintien de l'autonomie

**Bloc 2 - Intervenir auprès des la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité dans les activités de la vie quotidienne :** activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et sécurisation, travailler avec une équipe pluri professionnelle, assurer l'hygiène de l'environnement proche de la personne, techniques de services des repas

**Bloc 3 - Travailler et communiquer en équipe pluridisciplinaire :** gérer ses activités en interagissant avec l'équipe pluri professionnelle, traiter et transmettre des informations, démarche qualité et prévention des risques professionnels, coordination d'équipe

**Bloc 4 - Réaliser des actions d'éducation à la santé pour un public ciblé :** analyser les besoins, concevoir une action d'éducation à la santé, mettre en œuvre l'action

**Connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles :**

Sauveteur Secouriste au Travail

Prévention Santé Environnement

**Enseignements généraux**

Français, histoire-géographie-EMC, mathématiques, sciences physiques et chimiques, économie-gestion, langue vivante 1, arts appliqués et cultures artistiques et EPS

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



Rythme alterné  
CFA/entreprise



Organisation de la formation  
(planning, outils pédagogiques..)



Livret d'apprentissage  
Suivi de la formation

## MODALITÉS DE FORMATION



Des ateliers professionnels



Cours en distanciel



Formation à l'extérieur\*

\*Pour certaines spécialités, des déplacements au sein des lycées partenaires, en Guadeloupe ou à St Martin, peuvent avoir lieu durant la formation.

## MOYENS HUMAINS

La formation est assurée par des formateurs disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

**Évaluation formative** tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.

**Évaluation certificative :** épreuves ponctuelles et Contrôle en Cours de Formation (CCF).

**2024**

Taux de réussite : 100 %

Taux de satisfaction : 73 %

Taux d'insertion : 0 %

Taux d'abandon : 0 %

Taux de poursuite des études : 100 %